

Projet de stabilisation des berges de la plage Jacques-Cartier à Québec

Dossier : 6211-02-143

Compte rendu de la période d'information publique du 21 juillet au 20 août 2020

La période d'information publique concernant le Projet de stabilisation des berges de la plage Jacques-Cartier à Québec a pris fin le 20 août 2020. Conformément au mandat qui lui a été confié le 2 juillet 2020 et en vertu de l'article 10 du Règlement relatif à l'évaluation et l'examen des impacts sur l'environnement de certains projets (Q-2, r. 23.1), le Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE) a annoncé le 21 juillet 2020, par communiqué de presse, le début de la période d'information publique.

Le projet

Justification et description

La Ville de Québec souhaite réaliser des travaux de stabilisation le long des berges de la plage Jacques-Cartier. Le parc de la Plage-Jacques-Cartier est situé sur la rive nord du fleuve Saint-Laurent, dans l'arrondissement Sainte-Foy–Sillery–Cap-Rouge de la Ville de Québec. Ce parc linéaire à vocation récréotouristique s'étend sur une distance de 2 600 m entre la marina de Cap-Rouge et le sentier des grèves.

Depuis quelques années, la Ville de Québec constate une détérioration importante des talus et des berges sur certains tronçons du parc. Selon les études déposées par l'initiateur, la problématique d'érosion serait majoritairement causée par les eaux du fleuve Saint-Laurent et plus particulièrement lors des événements de grandes marées et de fortes tempêtes.

Le projet a pour objectif de stabiliser les talus et les berges de sept tronçons identifiés comme plus à risque, pour une longueur totale de 1 215 m, soit près de la moitié de la longueur du parc. Les travaux comprendraient la mise en place de nouveaux enrochements végétalisés, la remise en forme de l'enrochement actuel et l'implantation de végétation en rive. Le concept retenu par l'initiateur comporte aussi la construction de deux épis brise-lames de 100 m et 150 m de longueur respectivement. Ces structures permettraient la réduction des vagues sur les secteurs les plus affectés.

L'initiateur prévoit un calendrier de travail en deux phases de huit semaines chacune réparties sur l'automne 2021 et l'automne 2022. Le coût des travaux est estimé à 6 M\$.

(Extrait du site Web du BAPE)

Les préoccupations soulevées

Les préoccupations recueillies pendant la période d'information publique proviennent de l'information colligée lors de la séance d'information, ainsi qu'à partir de conversations téléphoniques et de messages électroniques adressés au BAPE. Ces préoccupations sont les suivantes :

Les travaux :

- la façon dont les citoyens seront informés des travaux ;
- l'aménagement possible d'une piste cyclable.

L'enrochement et la recharge de plage :

- la justification du choix des structures d'épis rocheux pour protéger la plage ;
- la protection offerte par les épis rocheux contre l'érosion des berges de la plage lors de marées hautes ;
- la résistance des épis avec une pierre ronde aux impacts des glaces pendant l'hiver ;
- la possibilité qu'une recharge de plage soit aménagée comme cela a été fait dans d'autres villes (Sainte-Luce, Percé et Notre-Dame-du-Portage) ;
- la possibilité que la construction d'épis rocheux puisse compromettre l'aménagement d'une plage de baignade dans le futur.

La végétation et la protection de la flore :

- les arbres qui seront abattus et les mesures d'atténuation prévues ;
- la possibilité pour l'initiateur de valoriser et d'utiliser des plantes indigènes pour retenir les berges ;
- la végétalisation de l'aménagement prévu ;
- l'enrochement prévu dans la partie habitable du parc.

La modélisation des courants de marée :

- la possibilité pour un participant d'obtenir la modélisation des courants de marée montante à la plage Jacques-Cartier (mètre/seconde) afin de pouvoir la comparer aux cartes de Pêches et Océans Canada ;
- la remise en question par un participant des vitesses maximales modélisées par le consultant, dans le secteur proposé pour l'installation d'épis rocheux, qui seraient significativement inférieures aux vitesses présentées dans les cartes de Pêches et Océans Canada et à celles observées sur la plage.

Les activités d'information et de communication

Le centre de consultation

Tous les documents en format papier sur le projet ont été déposés dans le centre de consultation suivant :

Centre	Adresse
Bibliothèque Monique-Corriveau <i>Accès Internet gratuit</i>	1100, route de l'Église, Québec

Le site Web

Le communiqué de presse, annonçant la période d'information publique, a été déposé dans le site Web du BAPE ainsi que l'ensemble des documents du projet tels que l'étude d'impact, son résumé et la lettre-mandat du ministre. Le site Web du BAPE propose également un hyperlien vers le Registre des évaluations environnementales sous la responsabilité du ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (www.ree.environnement.gouv.qc.ca) à partir duquel la documentation est également disponible en version électronique.

La parution de l'avis public par l'initiateur

Date	Quotidien	Hebdo régional
18 juillet 2020	Le Journal de Québec Le Soleil	-

Les communiqués de presse diffusés par le BAPE

Dates et événements	Nombre d'envois		Diffusion dans Internet
	Médias	Groupes, municipalités ou citoyens	
21 juillet 2020	Médias écrits et électroniques de la région de la Capitale-Nationale	1161	Site Web du BAPE
28 juillet 2020	Médias écrits et électroniques de la région de la Capitale-Nationale	Ne s'applique pas	Site Web du BAPE

Les publications dans les médias sociaux

Dates et événements	Personnes rejointes
21 juillet 2020 Début de la période d'information publique	Compte Twitter du BAPE : 2402 abonnés Compte Facebook du BAPE : 3304 abonnés
28 juillet 2020 Rappel de la tenue de la séance publique d'information	Compte Twitter du BAPE : 2 414 abonnés Compte Facebook du BAPE : 3 329 abonnés

La séance d'information

Date	Le mardi 28 juillet 2020 à 19 h 30
Lieu	En ligne sur le site Web du BAPE et sur Facebook
BAPE : Animation	M ^{me} Sophie-Anne Tremblay, conseillère en communication
Modération	M ^{me} Karine Lavoie, conseillère en communication M. Pierre Turgeon, coordonnateur au développement des communications
Initiateur du projet	M ^{me} Chantal Émond, Ville de Québec M ^{me} Priscilla Lafond, Ville de Québec M. Guy Laliberté, Ville de Québec M. Luc Ouellet, Ville de Québec M. Mario Heppell, Stantec M. Ammar Taha, Stantec
Webdiffusion vidéo	68 visionnements
Durée	1 heure 20 minutes
Nombre de questions posées	10 questions

Les relations de presse

Des envois ciblés ont été faits aux médias et aux journalistes qui couvrent la Capitale-Nationale.

La revue de presse

Le 28 juillet 2020, l'hebdomadaire l'Appel, Radio-Canada, le journal Constructo ainsi que le site Web msn.com ont diffusé un article annonçant la séance publique d'information.

Le 29 juillet 2020, Radio-Canada a publié un compte rendu de la séance d'information résumant les principales questions entendues lors de la séance, notamment sur les épis maritimes qui seraient utilisés pour protéger les berges. De plus, François Therrien dans *Bouchard en parle* au FM 93 a réalisé une chronique historique sur l'aménagement de la plage Jacques-Cartier avec une mention des travaux prévus et de la séance d'information du BAPE.

Les communautés autochtones

À la lecture de la documentation concernant le projet, il est apparu qu'aucune communauté autochtone n'était concernée par les activités du projet. Une discussion avec le chargé de projet au ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques a permis d'en arriver à la même conclusion.

Sophie-Anne Tremblay

Québec, le 21 août 2020

Sophie-Anne Tremblay,

conseillère en communication, chargée du dossier